

Formation continue internationale pour jurys

Formation en cours d'emploi

Partenaire:

Confédération Internationale des Sociétés Musicales (CISM)



**8 novembre 2016
jusqu'au 1er semestre 2018**

Gefördert vom



Termine

Séminaire	8 novembre 2016 1^{er} semestre 2018
Délai d'inscription	26 septembre 2016

Admissions en fonction de l'ordre d'arrivée des inscriptions par poste.
Nombre de participants limité..

Lieu

Bundesakademie für musikalische Jugendbildung Trossingen
Hugo-Herrmann-Straße 22, 78647 Trossingen
Téléphone: +49 (74 25) 94 93-0
E-Mail: sekretariat@bundesakademie-trossingen.de
www.bundesakademie-trossingen.de

Séjour

- Pension complète, propre cuisine
- Chambre individuelle ou double avec douche et WC

Coûts par phase

Frais d'inscription	290,00 €
Pension complète en chambre double	108,00 €
Pension complète en chambre individuelle	138,00 €

Phase d'examen

Frais d'inscription sans repas ni logement (sous réserve d'adaptation des coûts)	100,00 €
---	----------

Déplacement

Les personnes voyageant en train peuvent profiter des conditions spéciales de nos billets DB pour la manifestation: voir www.bundesakademie-trossingen.de

Conditions générales

La participation à nos manifestations est soumise aux CG (désistement, protection des données, responsabilité, etc.) qui peuvent être consultées sur notre page d'accueil (www.bundesakademie-trossingen.de) et que nous vous ferons volontiers parvenir si nécessaire.

Sous certaines conditions, il est possible de bénéficier de possibilités de subventions de la Fédération ou des Länder. Veuillez à ce sujet vous renseigner auprès des services compétents (p. ex. www.bildungspraemie.info).

Congé exceptionnel

Pour les participant(e)s allemand(e)s: les directeurs/trices actifs bénévolement ont droit à un congé exceptionnel pour suivre la formation conformément aux lois des Länder en matière de congé exceptionnel pour responsables de groupes de jeunes. L'Académie fédérale est reconnue publiquement comme organisme d'aide/d'encadrement de jeunes et adressera sur demande la requête de congé exceptionnel à tout employeur.

Pour les participants d'autres pays: prière de vous renseigner sur les possibilités existantes auprès de vos services compétents.



P R E A V I S

»Académie d'été de Trossingen«
Les percussions dans l'orchestre d'harmonie
Œuvres pour orchestre d'harmonie avec
soliste (instruments à vent/les percussions)
25-29 septembre 2017

Perfectionnement pour directeurs/trices d'orchestres à vents

Professeur
Isabelle Ruf - Weber

Objectif de la formation

Les participant(e)s doivent être qualifié(e)s pour officier de manière compétente comme membre ou président(e) du jury lors de concours d'orchestres à vents nationaux et internationaux. Ils doivent à ce titre également motiver et inciter de jeunes musiciennes et musiciens à participer à davantage de concours et améliorer la qualité de la musique à vent dans leur société par le biais d'une pratique active de la musique.

Groupe cible

Directeurs/trices en activité avec qualification B ou ayant suivi des études de musique (direction). Experts en activité habilités à officier comme tels au sein de leurs associations et justifiant déjà de plusieurs années d'expérience.

Conditions de participation

- Formation de directeur/trice du niveau de qualification B (Allemagne) ou d'un niveau comparable dans d'autres pays.
- Musicien(ne) professionnel(le) diplômé(e) (direction) ou étudiant(e) en musique dirigeant un orchestre à vents ou un brass band
Les candidat(e)s issus(e)s des associations membres de la Confédération Internationale des Sociétés Musicales (CISM) bénéficieront d'une préférence lors de l'inscription.

Sujets et contenu

- ▶ Analyse d'écoute/formation à l'écoute
 - Critères et outils d'analyse
 - Représentation du son, intonation
 - Comparaison d'interprétation
 - Travail pratique
 - Elaboration d'interprétations concluantes
- ▶ Connaissances du répertoire
 - Degrés de difficulté, questions liées à l'instrumentation
 - Littérature de la musique à vent, classification de compositeurs et œuvres
 - Compositions originales et arrangements
 - Notation modernes
- ▶ Systèmes et critères d'évaluation
- ▶ Formes d'évaluation
- ▶ Aspects opérationnels de l'activité de jury
 - Présentation, communication, gestion de conflit
 - Conseils, rapports

Dates

1 ^{re} phase académique	8-11 novembre 2016
2 ^e phase académique	23-26 mars 2017
3 ^e phase académique	14-17 novembre 2017
4 ^e et 5 ^e phases académiques (examen)	1 ^{er} semestre 2018

Les phases académiques débutent en général dans l'après-midi et prennent fin à 11h30.

Réalisation

La formation s'étend sur environ une année et demie. Cinq phases académiques et quatre phases pratiques liées entre elles sur un mode progressif débouchent au final sur un cours cohérent. Aussi une présence continue dès le début constitue-t-elle une condition sine qua non au suivi et à la réussite de cette formation. Il n'est ainsi pas possible de s'y lancer en cours de filière, ni de laisser tomber une phase. Les contenus didactiques enseignés sont éprouvés lors des phases pratiques et complétés et approfondis par le biais de travaux écrits et d'exercices pratiques. A l'issue de la première phase de formation (phase d'orientation), tant les participant(e)s que l'Académie fédérale peuvent décider de la poursuite ou non du cursus. La première phase implique la préparation en amont d'une sélection d'œuvres imposées.

Conclusion

La formation en cours d'emploi s'achève par un examen portant sur les capacités pratiques et sur une vue d'ensemble des domaines théoriques abordés. Les exigences et le déroulement de l'examen sont définis par le règlement d'examen de la Bundesakademie für musikalische Jugendbildung Trossingen.

L'examen est subdivisé en une partie pratique (activité de jury) et un volet théorique (colloque, épreuve écrite, mémoire).

La réussite de l'examen est sanctionnée par un certificat attestant de la teneur de la formation et de la performance.

Les conditions d'admission à l'examen sont les suivantes:

- Présence à toutes les phases académiques
- Présentation d'un mémoire
- Développement clairement identifiable des compétences enseignées dans les différentes branches de la formation

Professeurs

Blaise Heritier

Directeur de l'Ensemble de Cuivres Jurassien et du Blasorchester Siebnen; fondateur et directeur du Chœur symphonique EVOCA ; Engagements réguliers comme Chef notamment à l'Harmonie nationale des Jeunes, au Blasorchester Stadtmusik Luzern et au Blasorchester Oberland Thun; Président de la commission musicale de l'Association Suisse es Musiques et directeur du conservatoire du Jura

Isabelle Ruf-Weber

Professeur de direction au conservatoire de Lucerne et experte dans différentes hautes écoles de musique; cheffe d'orchestre au Stadttheater Sursee; cheffe d'orchestre du Landesblasorchester du Baden-Württemberg, de La Landwehr de Fribourg et de l'orchestre à vents de Neuenkirch

Jean-Claude Kolly

Enseigne la direction d'ensembles à vents à la Haute Ecole de Musique de Lausanne et au Conservatoire de Fribourg; Il dirige les deux orchestres d'harmonie de catégorie excellence que sont la Gérinie et la Concordia ainsi que diverses autres formations; Membre de la commission de musique de l'ASM

Jan Van der Roost

Enseigne dans Lemmensinstituut, Leuven (La Belgique) et professeur invité à Nagoya University of Art et Senzoku Gakuen à Kawasaki (Le Japon); Sa liste des travaux couvre une grande variété de genres et de styles, beaucoup de ses compositions ont été diffusées à la radio et la télévision dans de nombreux pays et la plupart d'entre eux ont été enregistrés sur CD par des artistes de renom

René Schuh (direction)

Directeur de l'Académie fédérale

D'autres professeurs seront engagés si nécessaire.